

Ministry of Education

Ministère de l'Éducation

Ministry of Training,
Colleges and Universities

Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités

French-Language Education
Policy and Programs Branch
Mowat Block, 8th Floor
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2
Tel : 416 325-2127
Fax : 416 325-2156

Direction des politiques et programme
d'éducation en langue française
Édifice Mowat, 8^e étage
900, rue Bay
Toronto ON M7A 1L2
tél : 416 325-2127
télééc : 416 325-2156



NOTE DE SERVICE

Destinataires : Directrices et directeurs de
l'éducation Surintendante du
Centre Jules-Léger

Expéditeur : Denys Giguère, directeur
Direction des politiques et programmes
d'éducation en langue française

Date : Le 5 juin 2013

Objet : **Projet de perfectionnement professionnel en différenciation
pédagogique**

Dans le cadre de la stratégie visant la réussite de l'élève, la différenciation pédagogique est une approche globale intégrée à l'enseignement au quotidien et favorisée par le ministère de l'Éducation dans le but d'améliorer la réussite de chaque élève en salle de classe. L'intention derrière la poursuite de ce projet est de bâtir et maintenir la capacité du personnel scolaire pour mieux répondre aux besoins de chaque élève et ainsi, réduire les écarts de rendement. Le Ministère recevra, pour une quatrième année consécutive, des propositions de perfectionnement professionnel de la part de conseils scolaires afin d'intégrer davantage et, de façon durable, la différenciation aux pratiques pédagogiques. Le financement disponible est offert dans le cadre du perfectionnement professionnel uniquement, les demandes de matériel pédagogique ou technologique n'étant pas admissibles.

En 2012-2013, treize projets ont été retenus et mis en œuvre dans les conseils scolaires de langue française et ont permis le développement d'activités en lien avec le perfectionnement professionnel en différenciation pédagogique. Le Ministère reconnaît la part importante que joue le personnel scolaire en entier, dans la création des profils de classe et d'élèves ainsi que dans l'appui qu'il peut apporter à l'enseignante ou l'enseignant en salle de classe dans l'établissement de liens entre le curriculum, les itinéraires d'études et l'engagement de l'élève. Ce perfectionnement professionnel d'adresse donc à l'ensemble du personnel scolaire.

À cet effet, le Ministère invite les conseils scolaires à soumettre des projets de perfectionnement professionnel en différenciation pédagogique ciblant tout le personnel scolaire touché par la réussite de l'élève, incluant le personnel enseignant. Chaque demande de projet sera étudiée et évaluée et un appui financier sera accordé en fonction des besoins et de la portée du projet. La contribution des conseils scolaires en ressources humaines et financières ainsi que la collaboration et les partenariats entre les conseils scolaires sont fortement encouragés.

Ces projets doivent être en lien avec les initiatives de la stratégie de la réussite des élèves de la 7^e à la 12^e année et peuvent prendre la forme, entre autres, de formation, d'accompagnement, de jumelage de classes, d'écoles, de jumelage de conseils scolaires, de sessions de travail (par ex., inter paliers, régionales, en face à face, virtuelles, etc.) ou de production de webémissions structurées.

Vous trouverez en pièce jointe le formulaire de demande de projet. Pour faire une demande, veuillez compléter le formulaire ci-joint et le retourner par courriel à genevieve.patry@ontario.ca ou par télécopieur au 613 733-6225 **d'ici le 27 septembre 2013.**

Pour toute question relative à une demande de projet, veuillez communiquer avec Geneviève E. Patry à l'adresse courriel ci-haut ou au 613 733-6839.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Le directeur,

Denys Giguère

cc : Chefs des bureaux régionaux
Leaders pour la réussite des élèves

P.j. : Formulaire de demande de projet

Rapport final 2013-2014